

Bruxelles : Des anarchistes en procès pour « terrorisme » ?

Le 4 mai 2015 s'est déroulée à Bruxelles une rencontre intitulée *Des anarchistes en procès pour « terrorisme »* ? Le 10 mai 2016, la chambre du conseil devait en effet décider si elle jugeait opportun de confirmer la tenue d'un procès pour terrorisme à l'encontre de 12 anarchistes et anti-autoritaires.



Même si cette instance judiciaire a pour l'instant reporté sa décision pour des questions techniques, nous nous proposons dès maintenant de revenir

à la fois sur l'enquête concernant les luttes de 2008 à 2014 contre les centres de rétention, les frontières et les prisons, incriminées par l'Etat belge, et surtout sur la question de la solidarité active, avec un compagnon de Bruxelles qui viendra pour l'occasion.

Causerie

VENDREDI 20 MAI 19h

à la *Bibliothèque Libertad* - 19 rue Burnouf -
75019 Paris (M° Belleville ou Colonel Fabien)

« Ce qui est renvoyé devant le tribunal, c'est donc toute une mosaïque de luttes, de révoltes, d'idées, d'actions directes, de critiques, d'imaginaires révolutionnaires, d'agitations qui ont, pendant des années, cherché à s'attaquer à la domination. En cela, l'éventuel procès concerne non seulement les compagnons inculpés, mais aussi tout individu, tout anarchiste, tout révolutionnaire, tout réfractaire à l'ordre, tout insoumis à l'autorité qui ne veut pas rester les bras croisés devant l'exploitation et l'oppression. Ce qui est visé, c'est la recherche de l'autonomie dans l'action, l'auto-organisation dans la lutte, l'action directe dans toute sa diversité, le choix de défendre et de diffuser des idées anarchistes et révolutionnaires, de participer ensemble avec d'autres révoltés à des combats auto-organisés et autonomes. Et finalement, sans doute, une approche combative de l'anarchisme qui part de l'individu, de l'affinité, de l'informalité.

Il serait étrange de séparer la répression qui vise aujourd'hui quelques anarchistes et anti-autoritaires de l'ensemble de la répression qui cherche à mater (souvent préventivement) toute critique de l'ordre établi et la révolte. A coups de « menaces terroristes », de crise de réfugiés, de lutte contre la criminalité et de guerres bien réelles, la répression étatique passe aujourd'hui à la vitesse supérieure. Dans une période où les changements et les restructurations viennent toujours plus rapidement modifier les terrains de la conflictualité sociale, neutraliser ceux qui dérangent par leur pensée et leurs actes fait partie d'un ensemble qui cible les exploités et les opprimés : le durcissement des conditions de survie, la militarisation des frontières, l'imposition d'un contrôle technologique massif, la construction de nouveaux camps de détention,...

Se défendre contre ce coup répressif qui veut renvoyer des compagnons devant un tribunal sous des accusations de terrorisme, c'est défendre la possibilité et l'espace de l'agir anarchiste et anti-autoritaire. Et, par la solidarité avec les compagnons inculpés, faire face à la répression étatique qui vise à paralyser toute action subversive. »

(Extrait de *A propos du procès antiterroriste à venir contre des anarchistes et anti-autoritaires en Belgique*)